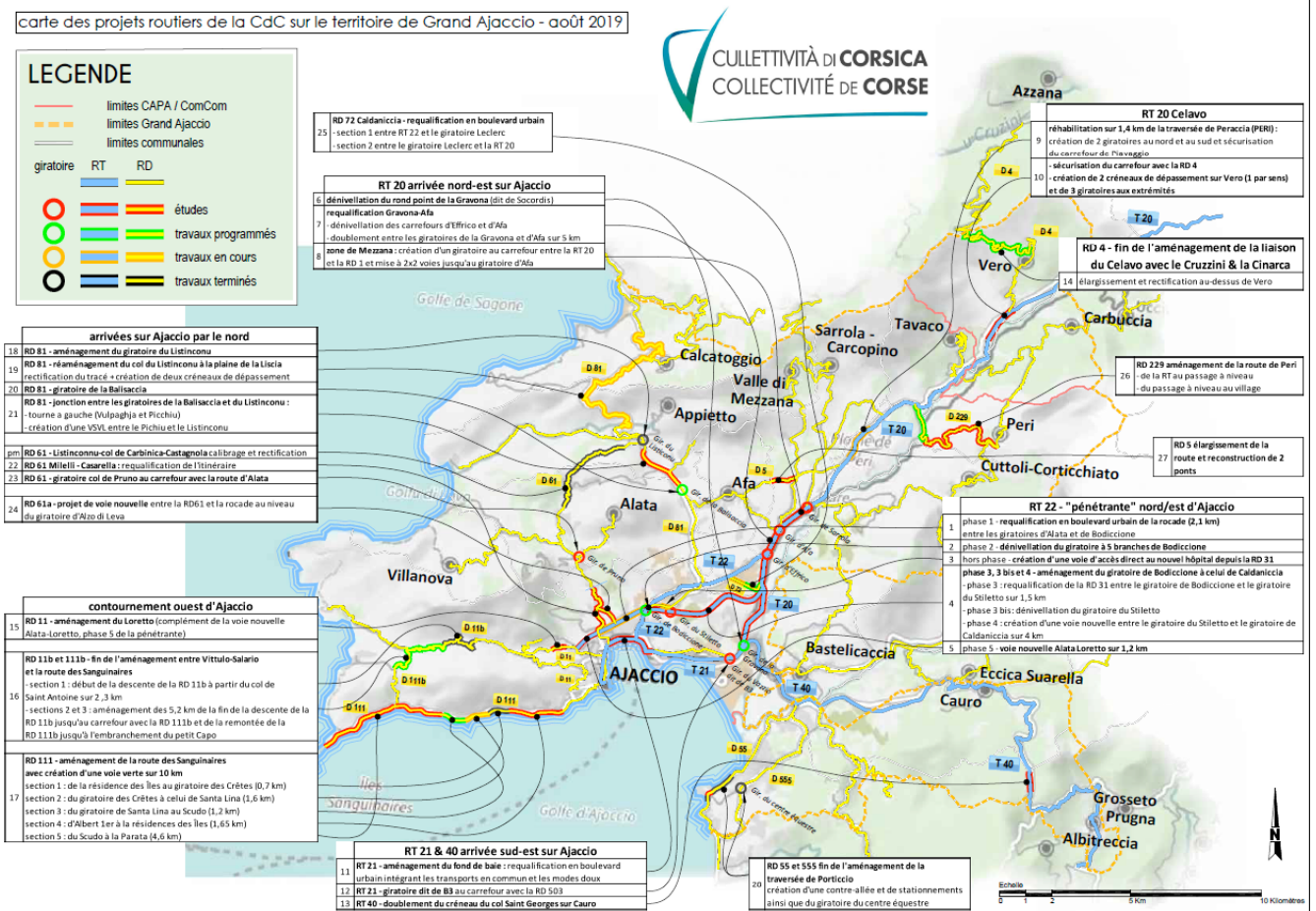


Aiacciu, u 6 di nuvembri di u 2021

CARTULARE DI STAMPA

RD111 : La Collectivité de Corse poursuit les aménagements liés à la création d'une voie verte sur la route des Sanguinaires

Luni l'8 di nuvembri di u 2021, Aiacciu



Depuis janvier 2016, le Conseil exécutif de Corse a entrepris, dans un esprit d'équité territoriale, un rééquilibrage des investissements routiers en faveur du territoire d'Ajaccio.

En effet, à la fin de l'année 2015, soit 13 ans après le démarrage du PEI, aucun projet routier sur le Grand Ajaccio n'avait été présenté au Comité Régional de Programmation des Aides (COREPA).

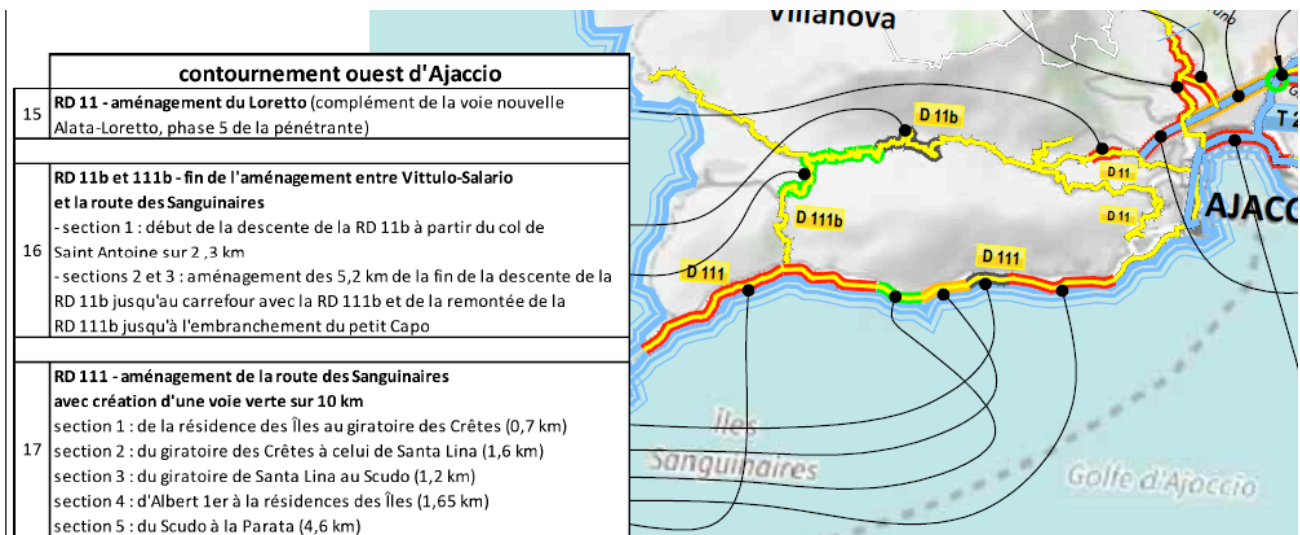
Depuis cette date, il convient de noter :

- la prise en compte de la traverse d'*I Peri* pour un montant de 5.8 M€ HT,
- la programmation sur le grand Aiacciu dans la quatrième et dernière convention du PEI de :
 - 47 M€ HT sur les RT
 - 16 M€ HT sur les RD

Soit 68,8 M€ HT sur une enveloppe disponible de 99,25 M€, soit un taux de 69,3 % de la 4^{ème} convention du PEI.

Parmi les nombreux chantiers prévus, la Collectivité de Corse poursuit actuellement les aménagements liés à la création d'une voie verte de 10 km sur la route des Sanguinaires.

- **RD111 – Route des Sanguinaires : création d'une voie mixte vélo/piétons (opération 17, cf plans)**



La RD111 est une route touristique qui relie la ville d'Aiacciu au Grand site de la Parata et permet d'accéder à de nombreuses plages. Elle est aussi la voie de desserte d'importantes zones d'habitats et commerciales. Elle est, enfin, l'une des extrémités du contournement ouest d'Aiacciu.

Ces dernières années, des travaux d'aménagement ont été entrepris avec les objectifs suivants : assurer un cheminement sécurisé de l'ensemble des modes de déplacement doux, réduire la vitesse des automobilistes, éviter le stationnement anarchique, développer l'intérêt touristique et de visite du site des Sanguinaires, favoriser le déplacement du quotidien pour les riverains, favoriser un stationnement au niveau des parkings relais, réduire les émissions de gaz à effet de serre.

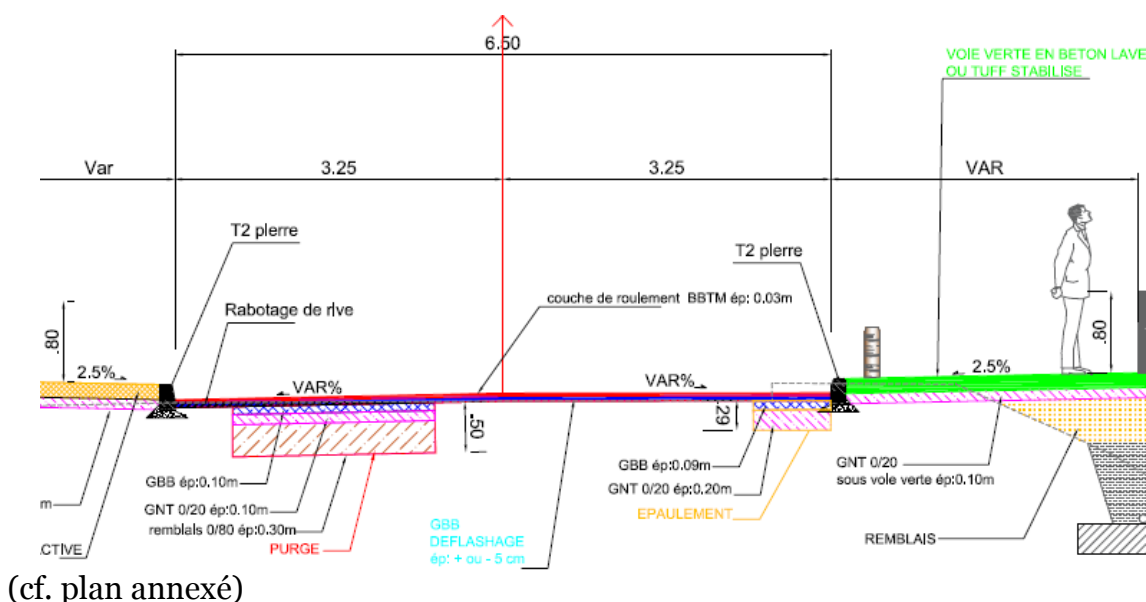
Le principe d'aménagement retenu par la Collectivité de Corse sur la RD111 (opération 17, cf plan ci-dessus) est la réalisation d'une voie verte en front de mer d'une largeur d'environ 3 mètres, ainsi que la réduction de largeur de chaussée permettant de réduire la vitesse sur cette voie limitée à 50km/h.

Le montant total cette opération sous maîtrise d'ouvrage de la Collectivité de Corse s'élève à 18,5 millions d'euros.

A ce jour, les travaux sont terminés sur la section 1 entre la Résidence des îles et le giratoire des crêtes, en voie d'achèvement sur la section 2 entre la Résidence des crêtes et Santa Lina, et en cours de réalisation sur la section 3 entre Santa Lina et le Scudo. Des études doivent être poursuivies pour l'aménagement de la section 5 du Scudo à la Parata.

En ce qui concerne la section n°4, à savoir l'aménagement de la section Trottet-Cimetière (1,65 km), l'opération va permettre de :

- réduire la largeur de la chaussée à 6,50 m
- créer une voie verte côté mer
- créer et réaménager les stationnements
- requalifier et sécuriser des arrêts de transports en commun
- requalifier et renforcer la chaussée
- gérer les eaux pluviales et récupérer les exutoires existants



Les travaux de la section n°4 Trottet-Cimetière débutent à compter du lundi 8 novembre 2021, pour une durée de 18 mois.

- **Les différentes phases des travaux :**

Les travaux débutent côté Cimetière et vont se poursuivre en direction de la ville. Entre novembre 2021 et fin avril 2022, les travaux concernent la section de la RD111, comprise entre le Cimetière et la Chapelle des Grecs. Les travaux pourront impacter la circulation (phase d'alternat).

Entre mai 2022 et juin 2022, ainsi qu'en septembre 2022, des travaux de maçonneries n'impactant pas la circulation vont se poursuivre.

A partir d'octobre 2022, les travaux entre La Chapelle des Grecs et le Trottet vont se poursuivre puis se finaliser avant la saison estivale 2023. Les travaux pourront également impacter la circulation (phase d'alternat).

Lors des phases de travaux impactant la circulation, il est ainsi conseillé de privilégier l'itinéraire de contournement via la RD11B et la RD111B (Col de Saint-Antoine – Terre Sacrée), récemment modernisé par la Collectivité de Corse.

Le plan de financement, indiqué sur le panneau d'information installé sur place, a été adopté par délibération du 28 juillet 2021 :

- Collectivité de Corse	23 %	1 121 850 €
- PEI	53 %	2 167 650 €
- Etat Fonds mobilités actives	10 %	494 581 €
- Commune d'Aiacciu	12 %	565 000 €
- CAPA	2 %	110 000 €
Total :		4 909 081 €

Pour rappel, cette opération portée par la Collectivité de Corse a été lauréate de l'appel à projet « fonds mobilités actives – continuités cyclables ».

Grâce à l'élaboration d'un programme financier efficace et la résolution des derniers problèmes techniques qui subsistaient, la Collectivité de Corse est parvenue à réactiver cette opération d'aménagement et à la faire inscrire dans la dernière convention du PEI, permettant ainsi d'assurer le lien entre la voie verte et le cœur de ville d'Aiacciu.